



Extrait de la « Revue de l'ACPR » numéro 20 (novembre - décembre 2014)
Rubrique contrôle des assurances

Premiers résultats de l'exercice 2014 de préparation à Solvabilité II

L'ACPR renouvelait cette année son exercice de préparation à Solvabilité II. Les organismes d'assurance potentiellement soumis au futur régime prudentiel (près de 600 en France) devaient remettre pour le 24 septembre une série de documents : • états prudentiels Solvabilité II ; • note méthodologique et annexe technique sur les hypothèses utilisées pour le calcul de certains postes ; • rapport ORSA (1) ; • enquête de préparation.

449 organismes ont participé à l'exercice, couvrant plus de 95 % du marché vie et 85 % du marché non-vie. Parmi les « non-répondants », la plupart appartiennent à des groupes qui avaient choisi de mener l'exercice 2014 sur un périmètre restreint d'entités.

UNE PREMIÈRE RÉUSSIE POUR LE PORTAIL DE REMISE XBRL

Pour la première fois, les assureurs avaient la possibilité de transmettre leurs données au format XBRL (eXtensible Business Reporting Language). Déjà utilisé pour les remises réglementaires des banques, ce langage permettra de mieux fiabiliser les données transmises. Un compte rendu de collecte est ainsi envoyé à l'issue de chaque remise avec, le cas échéant, la liste des incohérences détectées au moyen de contrôles automatisés.

Près de 200 organismes ont choisi ce nouveau format pour leur remise, avec un taux d'utilisation homogène pour toutes les familles d'assureurs (entreprises d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance).

Les organismes qui n'étaient pas en mesure de remettre leurs données au format XBRL, le 24 septembre, les ont envoyées au format Excel. Ils pourront toutefois effectuer des tests de remise plus tard dans l'année, le portail XBRL restant ouvert. Il est également recommandé à l'ensemble des organismes de s'accréditer en ligne dès à présent, afin de gagner du temps lors de la prochaine échéance en 2015.

LES PREMIERS RAPPORTS ORSA

En 2013, un exercice pilote avait été mené avec un nombre réduit d'organismes, afin d'identifier des bonnes pratiques, publiées en janvier dernier sur le site de l'ACPR. Cette année, l'exercice a été généralisé à l'ensemble du marché avec succès, puisque la quasi-totalité des participants ont remis un rapport ORSA avec leurs données quantitatives.

L'analyse de ces rapports est en cours et conduira à la mise à jour des bonnes pratiques en janvier.

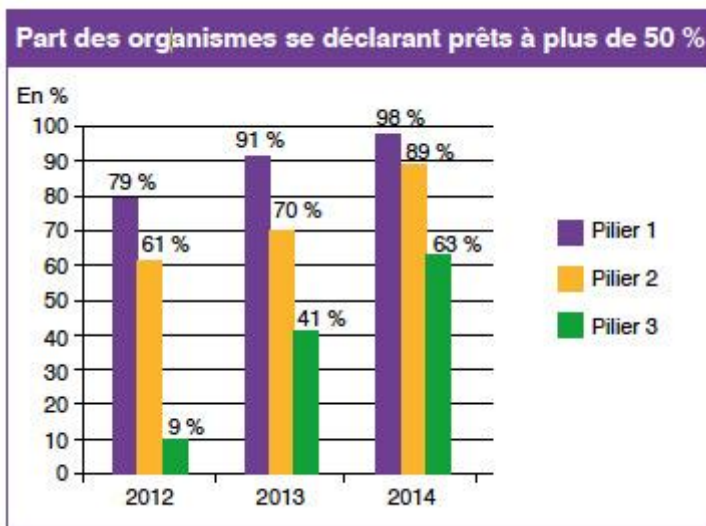
DES PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION DU MARCHÉ

Comme les années précédentes, les organismes devaient répondre à une enquête sur leur niveau de préparation. Les résultats de septembre font ressortir un progrès de la préparation sur tous les piliers, notamment sur les aspects quantitatifs (pilier 1) et qualitatifs (pilier 2, qui regroupe la gouvernance et la gestion des risques). En revanche, le niveau de préparation à la remise d'informations à l'Autorité de contrôle et au public (pilier 3), ainsi que les travaux sur la qualité des données, restent insuffisants.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Les enseignements de ces exercices de préparation seront présentés au marché lors d'une conférence de l'ACPR le 18 décembre 2014, puis publiés sous forme de documents d'aide et de bonnes pratiques en janvier 2015.

Cette conférence permettra également de présenter le calendrier de l'année 2015, qui sera décisive pour la préparation à Solvabilité II : finalisation des travaux de transposition, début de la période de dépôt des candidatures (modèles internes, paramètres propres à l'organisme, transitoire, etc.) et premier exercice de préparation au niveau groupe sous l'égide de l'EIOPA.



(1) Own Risk and Solvency Assessment ou évaluation propre des risques et de la solvabilité.